

T che pr scolaire 2026-2027   CSS des Patriotes

32 heures (en moyenne) par semaine = 1280 heures annuelles

1

T che  ducative   828 heures
23 heures x 36 semaines = 828 heures

- 22 heures 30 minutes (1350 minutes) par semaine   activit s de formation et d veil
 - 30 minutes par semaine   autres t ches  ducatives

23 heures (1380 minutes) en moyenne par semaine
- Autres t ches  ducatives :

 - Surveillance autre que la surveillance de l'accueil et des d placements
 - R cup ration
 - Encadrement
 - Activit s  tudiantes

2

Autres t ches professionnelles (ATP) assign es = 252 heures

- Journ es p dagogiques = 108 h : 20 journ es p dagogiques x 5 heures 24 minutes
 - Surveillance de l'accueil et des d placements
 - Comit s
 - Rencontres
 - Plan d'intervention
 - Correction
 - Planification
- Pr paration
 -  changes, suivis, rapports et communications avec d'autres membres du personnel, la direction, les parents ou les partenaires (suivi d' l ves, etc.)
 - Syst me de d pannage obligatoire (SDO)
 - Etc.

3

Autres t ches professionnelles (ATP) personnelles   200 heures

  200 heures effectu es au lieu d termin  par l'enseignant et au moment de son choix et pouvant  tre accomplies   l'ext rieur de l'amplitude hebdomadaire (5 heures, en moyenne, par semaine.), incluant le temps requis pour les 3 premi res rencontres de parents et les 10 rencontres collectives.

Absence d'obligation pour l'enseignante ou l'enseignant de fixer   son horaire tous les moments pour l'accomplissement des ATP personnelles.

La T  et les ATP qui ne n cessitent pas une pr sence r currente ne sont pas fix es   l'horaire.

Pr scolaire

5 jours

		heures/semaine en moyenne	heures/ann�e
T�che �ducative	Activit�s de formation et d�veil	22 h 30	810 h
	Autres t�ches �ducatives	30 min.	18 h
	Total	23 h	828 h
Autres t�ches professionnelles	Assign�es	4 h	252 h ¹
	Personnelles	� 5 h	� 200 h
	Total	32 h	1280 h
Pr�sence, en moyenne, de 27 h / semaine � l'�cole.			

1. Incluant les 108 heures consacr es aux journ es p dagogiques.